TOLSTOÏ MAUDIT LES GOUVERNANTS

On sait que Sienkiewicz, le célèbre auteur polonais avait adressé à tous les grands Européens une lettre où il leur demandait d'élever contre la Prusse la protestation nécessitée par la conduite cruelle, inqualifiable, qu'elle a Pologne.

Voici la réponse du plus grand écrivain de la Russie au plus grand écrivain de la Pologne :

Yasnala-Poliana, 30 décembre 1907.
14 janvier 1908.

Cher Henryk Sienkiewicz,

La question dont vous m'entretenez m'est connue : elle m'a touché, chez moi, et profondément de indignation, elle m'a confirmé seulement dans cette conviction, que, si paradoxal que cela puisse paraître aux gens hypnotisés par l'idée fixe de l'Etat, les temps des gouvernements guidés par la force sont passés et que notre époque les mouvements, empereurs, rois, ministres, généraux, même les membres influents des parlements ne peuvent être que des personnalités descendues au degré le plus bas de l'échelle morale. Ces personnalités ne peuvent occuper leur poste qu'en étant complètement aveugles, sourdes, muettes, aux exigences nécessaires uniquement d'accaparer la fortune du peuple travailleur, de préparer les massacres et de les exécuter, d'appliquer aux gens la peine de mort, de mentir sans cesse à eux-mêmes et aux autres, ces individus ne peuvent avoir de morale.

Il ne peut pas, il ne peut pas, il pourrait exister un général vertueux, un Marc-Aurèle. Mais, dans notre monde chrétien, le monarque, même des siècles passés, les Louis et les Napoléon français, nos Catherine II et Nicolas Ier, les Frédéric, Henri, Elisabeth allemands et anglais, malgré tous les efforts de leurs adulateurs, ne peuvent aujourd'hui éveiller chez nous que le dégoût. Quant aux souverains actuels, promoteurs de toutes sortes de massacres et de violences, ils ne méritent au-dessous des exigences morales de la majorité, qu'ils ne peuvent même plus susciter autre indignation. Ils ne méritent que mépris et notre haine.

Il ne faut pas s'indigner contre leurs personnes, dépourvues du plus sacré sentiment de l'humanité, et moins encore les combattre, il ne faut lutter que contre cette horrible, oppressive et nuisante machine gouvernementale qui est la source principale des souffrances humaines. Il faut lutter non contre les hommes, mais contre le préjugé de la nécessité d'un Etat oppresseur, préjugé si contraire aux convictions du monde chrétien, et qui est si en opposition avec l'humanité moderne, au progrès pour lequel elle est mûre depuis longtemps. La lutte contre ce préjugé n'est possible que par un seul moyen, simple, paisant, naturel, mais qui malheureusement, n'a pas encore été employé. Ce moyen consiste à vivre en dehors de l'oppression de l'Etat, à s'en passer et à s'en éloigner.

Quant aux détails de la question qui vous intéresse, aux arrpantifs que fait le gouvernement prussien en vue de dépouiller les propriétaires ruraux de nationalité polonaise, je encore l'un plus de pillé pour les organisateurs et pour les exécuteurs de cette spoliation, pour qui ceux qui en seront victimes. Ces derniers ont le beau rôle; ils seront sur une autre terre, dans d'autres conditions, ce qu'ils ont été précédemment. Je plains les oppresseurs, je plains ceux qui appartiennent à une nation, à un Etat de bandits, et qui en sont soldaires. Je crois que, pour un homme doué d'un sens moral, il n'y a pas de doute sur le choix à faire : Est-il préférable d'être un Prussien, soldatre de son gouvernement, ou un Polonais, chassé de son foyer.

Voilà sur ce qui se passe maintenant en Posnanie mon opinion, ou plutôt les réflexions que m'a fait naître ce sujet.

Excuses-moi si ma lettre ne répond pas à ce que vous attendiez de moi. Utilisez-la de la façon qui vous paraîtra la plus convenable. Je pense que, elle m'aura servi à nouer des relations avec vous.

Votre sincère très dévoué,

Léon Tolstoï.

INFORMATIONS DIVERSES

Un département terrible aux enfants

Paris, 20 janvier. — M. Mirman, directeur de l'Administration publique au ministère de l'Intérieur, vient d'écrire au président du conseil général de l'Ardèche :

En 1905, la mortalité infantile moyenne était en France de 13,86 %, le même chiffre dans l'Ardèche s'élevait au chiffre irrémédiable de 21,45 %.

Les faits ont une éloquence tragique. Je ne les commente point, je vous les livre. Je vous prie de les communiquer à votre prochaine séance du Conseil général. Je suis assuré que l'assemblée départementale et vous-même puiserez dans cette prétérition muette l'énergie nécessaire pour elle, pour cette tâche qui, sur la carte de France, couvre le nom de l'Ardèche. Vous me tirez connaître les décisions prises.

Elle avait deux amants, un vieux et un jeune, le jeune l'assassine

Versailles, 20 janvier. — Un ouvrier chapeier, nommé Michel Coindre, qui vivait maritalement depuis longtemps avec une jeune femme, Marie Carcally, rentrait chez lui, chemin des Martinets, à Rueil, lorsque trouvant close la grille du jardin, et n'entendant aucun bruit, il invite le commis d'un boulanger à sauter par-dessus le mur et à lui ouvrir la porte de l'intérieur. Pénétrant à sa suite, il trouva son amie baignant dans une mare de sang et ne donnant plus signe de vie. Une plaie au-dessus du sein gauche, faite à l'aide d'un couteau retrouvé sous l'oreiller, et une autre blessure béante à la carotide droite, causée par une charge de plomb ayant fait balle, étaient déterminé la mort presque foudroyante. Lorsque la porte du parquet de Versailles a établi que l'assassin était un jeune homme de 21 ans, nommé Charles Neveu, pensionnaire du faux ménage, qui entretenait lui aussi des relations avec la femme Carcally, à l'insu de Michel Coindre. On croit que ce jeune accompli, Neveu qui était tuberculeux au dernier degré, s'est jeté dans la Seine qui coule non loin du chemin des Martinets.

Maire pendant cinquante-cinq ans

Versailles, 20 janvier. — On annonce la mort de M. Leduc, maire de Villiers-le-Sec (Seine-et-Oise). M. Leduc avait été nommé maire pour la première fois aux élections de mai 1852 et depuis lors avait toujours été réélu. Il avait donc occupé ces fonctions pendant un peu plus de 55 ans.

Deux vieillards brûlés vifs

Saint-Malo, 20 janvier. — Deux vieillards infirmes, les époux Lebeaux, demeurant au village de la Boissière, âgés, le mari de 70 ans, la femme de 83 ans, étaient restés seuls à la maison, tandis que leur fils allait à son travail. Un incendie s'est déclaré on ne sait comment ; le vieillard a été la proie des flammes, et les voisins, malgré leurs efforts, n'ont pu se porter au secours des deux vieillards, qui ont été brûlés vifs. Leurs cadavres ont été trouvés dans la chambre, entièrement carbonisés, à l'emplacement du lit. Une vache a été également brûlée dans l'étable.

Etrange receveur de tramway

Marseille, 20 janvier. — Cet après-midi, un jeune homme de 16 ans, Dominique Ferrero, qui avait pris place sur un tramway, dommé ensuite, prétendant être le fils du conducteur. Comme peu après il réclamait *sa monnaie, le receveur, François Ettori,* trouvant que la demande était faite sur un ton inconvenant, fit les de son revolver sur le jeune qui fut atteint dans la région du cœur. Son état est désespéré. Arrêté aussitôt, Ettori a déclaré, pour sa défense, qu'il avait vu le voyageur mettre la main à la poche et crut que celui-ci allait faire usage d'une arme.

Plus de serviteurs MM. les curés!

Rome, 20 janvier. — Pie X vient d'adresser au clergé italien une circulaire contenant des instructions qui modifièrent — et de beaucoup — la manière de vivre d'une grande partie des prêtres. Il s'agit d'une réforme à laquelle il sera difficile à bien des ecclésiastiques de la ville de s'assujettir

Le pape, en effet, se préoccupe du port de la tonsure et de l'habit qui doivent distinguer le clergé du reste du monde. Il ordonne à tous les prêtres de la région du Latium, et qui ont un chiffre d'affaires inférieur à 3 000 francs, de se mettre en chasse, pour trouver un serviteur, et qui ont un chiffre d'affaires inférieur à 6 000 francs, de se mettre en chasse, pour trouver un serviteur.

Les prêtres de la Sicile, de la Sardaigne et de la Calabre, ne sont pas visés par cette circulaire.

Population massacrée dans les Balkans

Sofia, 20 janvier. — Une grave nouvelle est arrivée au ministère des Affaires étrangères venant du village de Dragosh, près de Monastir. Les orthodoxes chrétiens ont été victimes d'une attaque de la part d'une bande grecque. Pendant que les habitants étaient réunis dans un bal, une bande grecque pénètre dans le village, massacrant tous ceux qu'elle pouvait rejoindre. Les habitants, prie de panique, s'enfuirent chez eux. Cinq maisons furent incendiées et une trentaine de personnes périrent dans les flammes.

Une dépêche officielle parvenue au gouvernement ottoman annonce qu'il s'agit d'un massacre accompli par une bande bulgare. Le commandant des troupes de la localité a été destitué.

Mineurs rescapés après 46 jours

New-York, 20 janvier. — Après 46 jours, Bailey Brown et Mac Donald ont été ramenés vivants des profondeurs de la mine. C'est le 6 décembre qu'ils furent ensevelis à mille pieds sous terre, dans le puits de la mine Gorou et depuis on a travaillé nuit et jour pour les sauver. Toute la population de la ville s'est en liesse avec la présence des mineurs sont faibles mais en bonne santé. On se rappelle qu'on put les nourrir grâce à une conduite d'eau que l'éboulement avait laissée intacte.

Un syndicat amusant

New-York, 20 janvier. — C'est celui que les bonnes, femmes de chambre, cuisinière d'Orsaite (New-Jersey), viennent de fonder, la semaine dernière, dans une réunion à laquelle plusieurs centaines de ces aimables tyrans domestiques assistaient. Au nombre des revendications qui formulent les femmes blanches et bleus américains figurent celles-ci :

1° Huit heures de travail *par jour au maximum* ;

2° Salaires de 125 francs par mois ;

3° Repas à heures fixes ;

4° Interdiction à la maîtresse de maison de recevoir plus de six visites dans le courant d'un après-midi, à moins qu'elle ne consente à ouvrir la porte elle-même ;

5° Droit de disposer du piano de la maison après le déjeuner.

NOUVELLES DE PARTOUT

PARIS

— Le ministre de l'Agriculture présidera la séance d'ouverture et le banquet de clôture du congrès international de sucrerie et de distillerie qui aura lieu à Paris en mars prochain.

— M. Barci, un jeune avocat stagiaire qui frappa, en juillet dernier, au Palais de Justice, d'un coup de canne son vieux confrère M. Richou, vient d'être condamné à 100 francs d'amende et au franc de dommages-intérêts réclamé par la partie civile.

FRANCE

— Un commencement d'incendie s'est déclaré au palais de Versailles, dans un petit cabinet occupé par le garçon de bureau de l'architecte en chef. Les employés du palais ont réussi à en rendre maîtres avant l'arrivée des pompiers.

— Les loups se sont montrés près de Dijon. A Telecey, à Vielverge et à Vonges, ils rôdent toutes les nuits dans les environs des villages et les traversent même parfois. Des battues vont être organisées.

— La banque Tillon, bien connue sur la place de Saint-Etienne pour ses opérations de bourse, vient de fermer ses guichets. Les clients qui ont versé des fonds dans la journée ont trouvé la porte close. Le passif dépasserait 500.000 francs.

— La maison de la Somme a condamné à 5 ans de réclusion le nommé Obaton, facteur à Amiens. Obaton a été convaincu d'attentat à la pudeur sur sa fille.

ETRANGER

— Un immense incendie a éclaté à Temuco (Chili), où trente pâtes de maisons ont été détruits. On signale trois morts et un certain nombre de blessés. Les pertes sont évaluées à plusieurs millions.

— En Australie, la température est si chaude en ce moment, que trente-deux personnes sont mortes d'insolation à Melbourne. On a dû fermer les théâtres.

— Six marins d'un steamer anglais qui s'étaient attardés dans les cabarets de Greenwich, voulurent rejoindre leur navire dans les canots. Un épais brouillard survint et la Tamise les deux canots ont été trouvés la quille en l'air. On croit que les marins se sont noyés.

POLITIQUE RÉGIONALE

A LOMME

Le *Réveil* annonce que les trois comités de la section du Parti socialiste de Lomme, réunis dimanche à trois heures, ont décidé de faire avec les radicaux une liste unique au premier tour pour les élections municipales.

A ROUBAIX

Nous lisons dans l'*Egalité* de lundi matin :

Au cours d'une réunion qu'elle a tenue hier, la section roubaisienne du Parti Socialiste a procédé à la désignation de ses candidats pour les prochaines élections municipales.

Ont été élus :

Section du Pile. — Lévin Bailleul, Achille Carpentier, Achille Dujardin, Henri Watremez, Henri Corbeau, Gustave Boisse, J.-B. Lebas.

Section du Sacre-Cœur. — Adolphe Coupez, Henri Kimpe, Henri Lefebvre, Achille Lepers, Emile Decock, Alphonse Debaisieux, Auguste Francois, Paul Noël.

Section du Fontenoy. — Louis Dumont, Lucien François, Arthur Hilliron, Omer Lamarque, Pierre Roger, Henri Therin.

Section de Fourmies. — Henri Lefebvre, Jules Bardiaux, François Delgusie, Joseph Lesafire, Louis Fiers, Jules Segard, Henri Therin, Fleuris Vanherpe.

Section de la Marie. — Lévin Bailleul, Adolphe Delattre, J.-B. Lebas, César Leman, Henri Leurident, Charles Mangin, Victor Piétin.

LES GRÈVES

A ROUBAIX

Les paveurs de Roubaix-Tourcoing

Les paveurs au ciment, de Roubaix-Tourcoing, sont que les paveurs au sable, se sont mis en grève lundi, pour cause de diminution de salaires, diminution qui leur semble injustifiée.

Voici quelles sont les diminutions subies depuis un an : 1 fr. 50 au sable, 0 fr. 05 au mètre carré par cent mètres. Façon au ciment, 0 fr. 65 au mètre carré par vingt-cinq mètres et 0 fr. 10 à partir de 100 mq. Redressement de bordures, le mètre courant, 0 fr. 10. Pose de bordures, le mètre courant, 0 fr. 05.

Une centaine d'ouvriers sont atteints par cette grève.

A FOURMIES

La Chambre Syndicale des Mouleurs nous écrit :

Monsieur le rédacteur,

J'ai la dans votre numéro de dimanche le démenti de M. Emile Hainaut, concernant la grève des mouleurs. Je puis vous assurer que ses ouvriers sont rentrés après avoir obtenu satisfaction. Nous n'avons jamais demandé l'égalité des salaires. Nos camarades ont la journée de deux heures pour douze, c'était le seul but de la grève. Donc, victoire ouvrière.

Agréez, etc.

Pour le syndicat,
Le secrétaire,
BAPTISTE CAMILLE.

LA RÉGION

A ROUBAIX

UNE CENTENAIRE

Lundi, Mme veuve Grau-Liénard, née le 20 janvier 1808, a fêté son centenaire, entouré de 20 enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Cette touchante fête de famille s'est terminée par un grand banquet qui a eu lieu dans les salons de l'hôtel Ferraille.

A TOURCOING

UN TOURQUENNOIS TUÉ au combat de Sefiat (Maroc)

Un Tourquennois, M. Adolphe Bourgeois, dont la famille habite 3, rue du Point-Central, est au nombre de ceux qui ont trouvé la mort au Maroc lors du récent combat livré à Sefiat, par le général d'Amade. Adolphe Bourgeois, engagé volontaire à 18 ans, servit au 1er régiment de chasseurs d'Afrique. Son congé terminé, il rentra à Tourcoing, dans sa famille. Ne trouvant pas de situation assez promptement à son gré, notre jeune concitoyen songea à reprendre du service en Afrique. Il n'y avait plus de place aux chasseurs, et il se vit contraint de s'engager au 1er régiment de la légion étrangère. Il appartenait à la 2e compagnie, 4e bataillon de ce régiment où il avait rapidement conquis les galons de caporal. Tout dernièrement, l'occasion de rentrer aux chasseurs allait se présenter, il avait rendu ses galons, cette condition étant exigée, lui avait-on dit.

Sur les entrefaites, le 1er régiment étranger fut envoyé au Maroc. Dans une lettre du 12 décembre à sa famille, Adolphe Bourgeois dit qu'il aspire avec impatience à prendre contact avec les Marocains, se promettant de faire son possible pour en descendre le plus qu'il pourrait.

Or, c'est le pauvre garçon qui a trouvé la mort. Il était l'aîné d'une famille de huit enfants : 6 garçons et 2 filles. Le père est employé chez MM. Toulemonde, fabricants, boulevard Gambetta, après avoir travaillé pendant de très longues années chez Mathon, imprimeur, Grande-Place, qui lui sert même une petite rente en reconnaissance de ses bons services.

L'administration municipale s'est obligeamment mise à la disposition de la famille pour l'aider à faire que le corps de notre concitoyen mort à l'ennemi soit ramené à Tourcoing pour y être inhumé.

A CROIX

Le prix de la viande

A propos de la suppression, par les bouchers, des étrennes du lundi parjuré, un de nos lecteurs nous adresse la lettre suivante.

Nous la publions impartialement, comme nous accueillerons la réponse qu'elle pourrait susciter :

La question de la boucherie devient passionnante et n'est irritante. Ces Messieurs les bouchers refusent les étrennes à leur clientèle sous prétexte qu'ils ne gagnent plus rien. Les pauvres malheureux, quelle misère !

Pour convaincre l'acheteur que le boucher ne gagne pas d'argent, je vais essayer de lui faire ouvrir les yeux.

Tant pis pour lui s'il reste aveugle plus longtemps.

A Croix, où il n'y a pas d'octroi, la viande se paie 25 % plus cher qu'à Roubaix. Je défie la boucherie de Croix de prouver le contraire, car je tiens à mettre des chiffres à l'appui.

Hallée de Roubaix un morceau de bœuf pour faire le traditionnel bouillon, se paie 0 fr. 70 la livre, un bel morceau d'aloyau 1 fr. 30, etc. A Croix, le même morceau de bœuf se paie 0 fr. 90 la livre ou 1 fr. 50.

Octroi défaut et moyenne faite, je certifie que mon boucher gagne 25 % en plus que le boucher de la Halle, et cependant ce dernier ne vend pas sa viande pour le plaisir de perdre de l'argent. Il faut cependant bien qu'il vive !

En bien, chers lecteurs et lectrices, voulez-vous savoir combien cela m'a coûté pour ne m'être pas renseigné plus vite ?

Voici dix ans que je prends de la viande au même boucher et je suis consiéré comme un client sérieux. Mon boucher me fournit pour une moyenne de dix francs de viande par semaine soit après dix ans la somme respectable de cinq mille deux cents francs. Si au lieu de m'approvisionner à Croix, j'aurai pousse une pointe jusqu'aux halles de Roubaix, j'aurai à l'heure actuelle un bénéfice de 1.300 francs !

Et maintenant voulez-vous savoir quelles étrennes j'ai eues pendant 9 ans, — attendu que cette année je me suis brossé — un morceau de viande d'une valeur de trois francs, ce qui fait 27 francs.

Il a fallu que cette question d'étrennes vienne en jeu pour me faire voir clair. Aussi j'affirme que mon boucher ne me vendra plus pour un sou de viande.

Si les syndicats, ont du bon pour se tenir la main, le syndicat de la boucherie n'est en cette occurrence enfoncé celui-ci mais l'Etat jusqu'au coude, et dans cette aventure, il en sortira bourgeoisie Je ne lui souhaite qu'une chose : c'est qu'une coopérative sérieuse vienne se dresser devant lui pour lui apprendre à vivre. Alors adieu étrennes, mais l'onne galette dans la poche!

A MASNY

DEUX ACCIDENTS

Dimanche après-midi, M. Milon, cabaretier près de la fosse, qui chargeait son mobilier sur une voiture pour aller demeurer à Auberchicourt, est tombé en bas de la voiture, dont l'une des roues lui est passée sur la cuisse.

L'état de blessé est assez grave.

— Le même jour, un contremaître de la sucrerie Fidvet, nommé Alphonse Pépin, a eu le poignet gauche fracturé en vaquant à ses occupations.

A DOUAI

Deux malfaiteurs ENLÈVENT POUR 10.000 FR. DE BIJOUX en un clin d'œil

Un habile cambriolage a été commis lundi matin, vers quatre heures, au préjudice des époux Roger, bijoutiers, rue de Bellain.

Les époux Roger, qui habitent au premier étage, furent réveillés en sursaut par le bruit du bris d'une glace de leur magasin, et se levèrent en toute hâte.

Mme Roger ouvrit la fenêtre et aperçut deux hommes vêtus comme des ouvrières, coiffés de casquettes et la figure à moitié cachée par des cache-nez, qui s'enfuyaient par la rue des Ferronniers. Elle cria « au voleur » et un voisin, M. Herpignies, gérant de la maison de confections Buguet, étant mis à sa fenêtre, aperçut, lui aussi, les malfaiteurs qui filaient du côté de la Terrasse Saint-Pierre.

M. Roger étant descendu dans son magasin, on reconnut comme de l'importance du vol. Les cambrioleurs, après avoir, à l'aide d'une pince-monseigneur, disjoint l'un des petits volets en bois de la façade, avaient brisé la glace et, par l'ouverture ainsi pratiquée, avaient passé le bras dans l'étalage et enlevé plusieurs écrins contenant un grand nombre de bagues en or, des bijoux, des bourses et des montres en or, valant ensemble environ neuf à dix mille francs.

La police fut prévenue et procéda aux constatations d'usage.

Pendant des recherches faites dans les rues par lesquelles les voleurs avaient dû passer, vers 5 h. 1/2, sur leur parcours, on retrouva un certain nombre d'objets volés, qu'ils avaient perdus dans leur fuite précipitée.

Ce vol audacieux a produit une grande émotion à Douai, et pendant toute la journée, les curieux qui stationnaient devant la maison cambriolée ne cessèrent de critiquer la façon dont le service de nuit de la police fonctionne, car, disait-on, si ce service avait duré comme autrefois jusqu'à ce que les agents de jour commencent leurs collègues, il aurait été difficile de perpétrer ce vol.

Des agents sont partis, à 11 heures 45 du matin, pour Hénin-Liétard, où ils pensent découvrir la trace des voleurs.

A CROIX

L'épidémie de cérébro-spinale

Lundi, ont été admis à l'hôpital militaire comme atteints d'angine, trois soldats du 2e d'artillerie, — deux du quartier Conroux. Ce sont les nommés Adrien Seingier, 22 ans, de Bailleul, de la 8e batterie ; Hilaire Breen, de Quaedypre, de la 4e batterie, et Bouchelle, de la 5e batterie. Ces soldats ont été mis en observation au cas où ils seraient atteints d'une autre affection que l'angine.

Quant aux autres malades en traitement pour méningite cérébro-spinale, leur état est stationnaire. A cinq heures du soir a eu lieu la levée du corps du soldat Fréchon, qui va être transporté à Audruicq, pour y être inhumé. Toutes les mesures sanitaires sont prises pour enrayer l'épidémie.

Les sauveteurs de Courrières VONT ÊTRE RÉCOMPENSÉS

M Barthou, ministre des Travaux publics, vient de déposer un projet de loi contresigné par le ministre du Travail et ayant pour objet d'autoriser le gouvernement à donner des décorations de la Légion d'honneur aux personnes, ingénieurs et ouvriers, qui se sont distingués par leur courage et leur dévouement lors de la catastrophe de Courrières. Cette promotion spéciale comprend pour le ministère des Travaux publics une croix d'officier et trois de chevalier et pour le ministère du Travail une croix de chevalier.

Le gouvernement a attendu pour déposer ce projet de loi que toutes les enquêtes administratives et les instances judiciaires suivies de la catastrophe de Courrières a donné lieu eussent pris fin.

Le ministre de l'Intérieur va, de son côté, décerner des médailles d'honneur à diverses personnes qui se sont également distinguées à cette occasion.

A ARRAS

Des cambrioleurs visitent la petite vitesse

Dans la nuit de lundi vers deux heures, croit-on, des cambrioleurs se sont introduits dans les bureaux de la petite vitesse et dans deux bureaux d'octroi. Munis d'un marteau de plombeur dérobé dans le magasin de M. Feulabeuf, cimentier, boulevard de Strasbourg, ils pénétrèrent, avec effraction dans le kiosque du magasin à charbon de M. Gernain-Decoin, mais ne trouvèrent rien à emporter. Ils visitèrent ensuite, après en avoir brisé une vitre, dans le bureau d'octroi de la petite vitesse où leur incursion fut également vaine.

Les malfaiteurs continuèrent leurs investigations dans les bureaux de la petite vitesse et escaladant le mur qui les sépare de l'auberge Catusse. Les trois vitres furent fracturés, puis le coffre-fort fut l'objet de pesées infructueuses.

Au bureau des arrivages, on a retrouvé près du coffre-fort une lanette que les cambrioleurs avaient oubliée.

Des traces de bougie et des empreintes de pas ont été relevées sur le parquet ; les empreintes seront un indice sérieux pour les recherches de la police.

Lundi après-midi, M. Goudement, juge d'instruction, accompagné de son greffier, ainsi que M. Carré, commissaire central, avec le sous-brigadier Warembourg, ont fait une descente sur les lieux afin d'y relever tous les détails du cambriolage. La justice espère pouvoir mettre la main sur ces audacieux malfaiteurs.

A NIZY-LE-COMTE (Aisne)

Un cultivateur assassiné et dévalisé

M. Claude, régisseur de la ferme de Moucherry, commune de Nizy-le-Comte, passait en voiture près de Lasdve, lorsque il rencontra un homme correctement habillé qui lui demanda de le laisser monter dans sa voiture.

M. Claude accepta : tout à coup, l'individu tira sur lui, à bout portant, un coup de revolver ; puis, profitant de son évanouissement, le fouilla et lui déroba environ huit mille francs. Le revolver reconduisit son maître à la ferme. L'état de la victime est désespéré et on n'a aucun indice sur l'assassin.

Les palmes académiques

Par suite d'une erreur de mise en page qu'en langage de métier on nomme « maître », une confusion s'est produite hier entre les nominations d'officiers d'instruction publique et celles d'officiers d'académie. Nous republions aujourd'hui les listes après correction :

Sont nommés officiers d'académie : MM. le docteur Alègre, à Boulogne-sur-Mer ; Eugène Allard, receveur des douanes à Bavay ; Amand, adjoint au maire de Condé-sur-Escaut ; Bachelet, délégué cantonal à Bully ; Blaise, sculpteur à Armbin ; Bordeau, délégué cantonal à Hunières ; Bodin, ingénieur des ponts et chaussées à Calais ; Bonvarlet, conseiller municipal à Oye ; Bréquin, à Lille ; Mme Bourgeois, receveuse à Liévin ; Bourré, à Calais ; Mlle Boutier, directrice d'école à Boulogne-sur-Mer ; Brisgut, à Lille ; Brugiere, maire de la Bourboule ; Brunel, ingénieur à Cambrai ; Emma Brunet, artiste peintre à Bravel ; Bulo, délégué cantonal à Sergatte ; Camelin, directeur d'assurances à Lille ; Cancel, professeur à Douai ; Capelle, à Neuf-Berquin ; Carton, chef de musique municipale à Carvin ; Castier, négociant à Maubeuge ; Cazin, professeur de dessin à Valenciennes ; docteur Cleuet, délégué cantonal à Vimy ; Clotte, homme de lettres à Valenciennes ; Colomb, à Bourbourg ; Corvez, délégué cantonal à Trélon ; Debeuvière, chef de l'harmonie de Roubaix ; Decoq, receveur des postes à Lille ; De Fer, chef de musique à Armentières ; Delabre, instituteur à Tourcoing, Delanpoy, ingén à Lille, Delutre, délégué cantonal à Fismes ; Deligne, musicien à Cambrai ; Denis, adjoint au maire à Saint-Omer ; docteur Dérome, conseiller municipal à Wargnies-le-Petit ; Derveaux, vérificateur des douanes à Boulogne-sur-Mer ; Desbleuset, maire de Croix ; Edm. Desfontaines, à Douai ; Georges Desjardins, à Cambrai ; Drossart, professeur de gymnastique à Gravin ; Dubourg, à Roubaix ; Dufour, ingénieur à Anizy ; Dupont, professeur à Douai ; Dutilleul, directeur d'octroi à Cambrai ; Eléonore, vice-président de l'Union chorale de Dunkerque ; Faucon, receveur municipal des douanes à Avesnes ; Fenin, secrétaire de mairie à Auchel ; Fleury, adjoint au maire à Saint-Omer ; Fouquier, conducteur des ponts et chaussées à Saint-Omer ; Fournier, délégué cantonal à Cambrai ; Frigière, adjoint au maire à Hesdin ; Gaillet, professeur à Douai ; Gaillot, industriel à Lille ; Gautier professeur à Douai ; Mme Geyler-Bauduin, institutrice à Saint-Poterie ; Proust, vice-président du tribunal de commerce à Douai ; Goupil, officier d'administration à Cambrai.

MM. Herbaut, professeur de musique à Arras ; Hibert, maire d'Hesdigneul ; Hérard, administrateur du Bureau de Bienfaisance, délégué cantonal à Lille ; Mlle Hirsch, professeur de musique à Lille ; M. Hubert, secrétaire de mairie à Marchiennes ; Huguet, de Corbehem ; Huguet, chef de musique à Saint-Pol-sur-Ternoise ; Huyche, ancien bibliothécaire à l'Abbaye Beaucheq ; Igard, délégué de la société républicaine des conférences populaires à Maingarbe ; Laderrière, vice-président du bureau de bienfaisance à Escaudain ; Lagache, professeur à l'Ecole des arts industriels à Roubaix ; Adolphe Lallard, à Haisnes ; le docteur Lambitole, à Douai ; le docteur Lamotte, conseiller général à Wilmes ; Langrand, professeur de musique à Cambrai ; Laude, maire de Bellaing ; Lebeau, conseiller municipal à Renaignies ; le docteur Lebaube, à Montignies ; Lecat, à Baval ; Ledieu-Dupaix, consul à Lille ; Ledoux, conseiller général à Aire-sur-la-Lys ; Lefebvre, commis des ponts et chaussées à Lens ; Lefion, maire de Neuvelle-Fontaine ; Lagrange, maire de Méricourt ; Lemaire, inspecteur des contributions indirectes à Lille ; Lemaire, délégué cantonal à Calais ; Lambert, ancien directeur de la caisse d'épargne à Calais ; Lengrand, délégué cantonal à Sebourg ; Langrand, délégué cantonal à Lièvin ; Leroy, président de la société de musique de Richebourg-l'Avoué ; Leur, instituteur en retraite à Onnaing ; Leuilliaux, maire à Thiennes.

MM. Lorthiois, à Lille ; Martin-Evrard, à St-Omer ; Mauge, à Calais ; Mayot, receveur des postes à Caudry ; Mercier, orphéoniste à Roubaix ; Molitier, cadre à Cherry ; Molin, conseiller municipal à Fourmies ; Monthuis, à Lambres ; Mortier, maire de Steenvoorde ; Mouraux, appariteur à la Faculté de Lille ; Moure, président de la société mutualiste de Louvroil ; Mugnier, dentiste à Cambrai ; Nieppe, professeur à l'Ecole de musique à Cambrai ; Nolet, conseiller municipal à Le Boulogne-sur-Mer ; Oswall, à Cambrai ; Pellarin, ingénieur à Cambrai ; Peuvion, fondé de pouvoirs à la trésorerie des finances à Arras ; Pier-

---

62

PETITE JEANNE

PAR HENRI SÉBILLE

Il dit tout ce qui s'était passé, et l'état de Germaine, et l'endroit où elle se trouvait...

Le cornier pourni fit frissonner Lombard.

La villa où Germaine était soignée était belle qu'il avait habitée avec sa mère !

En un instant, tous ses anciens souvenirs revivaient à sa mémoire, et leur évocation amena dans ses yeux des lueurs de haine, qui Montrestant singulièrement avec les paroles simples qu'il avait prononcées tout à l'heure chez son ancienne maîtresse.

Ce n'était plus le même homme. Sa réserve habituelle était tombée. Il se montrait ce qu'il était du reste, un véritable jour, et, ce qu'il n'était du reste, un observateur aussi habile que Gardy qui pensait que Mme Kelley avait raison d'avoir peur.

Le Lasco conjuait :

— Dites-moi que j'avez raison, monsieur Lopez ! Vous savez bien devinez...

— C'est que je connaissais exactement la situation, inutile de vous dire que le déplorable homme, ne coup de couteau... J'espère que vous ne vous ferez pas de soucis.

— Mais, la convocation du médecin...

— Je pense vous être utile encore ?

— Gardy, approuvant sur tout de suite : Il est vrai, discutait en lui-même.

— Il est plus sûr de croire que vous de doutez plus de mon désir de vous servir sincèrement...

Le fiancé se décida :

— Vous m'avez dit que vous connaissiez le père de Germaine, que vous étiez son ami ?

— Je vous ai dit la vérité. Que désirez-vous que je fasse de ce côté ?

— Que vous me mettiez en sa présence.

— Je vais lui télégraphier d'arriver et je vous promets que sa première visite sera pour vous.

— Merci.... quel temps cela prendra-t-il ?

— Trois semaines environ.

— C'est bien long... mais il n'est pas possible d'abréger, n'est-ce pas ?

— Je n'en vois pas le moyen.

Nouveau silence, au bout duquel le fiancé de Germaine demanda encore :

— Voulez-vous me fournir l'adresse de la mère ?

— Je ne la connais pas, répondit aussitôt Lombard ; mais je vais me la procurer et vous la donnerai immédiatement.

Il mentait avec une telle force de dissimulation que, même prévenu, Albert Gardy se fut demandé s'il ne disait pas la vérité.

— C'est tout, prononça le peintre. Je vous remercie.

Antonio-Lopez s'inclina et prit congé en remerciant à son tour le fiancé de Germaine d'avoir bien voulu lui donner ces bonnes nouvelles.

Et là, il était sincère.

Cette dernière préoccupation aurait d'autant mieux suffi à l'aveugler, qu'il avait besoin du faux Chilien pour remplir sa mission au moins en ce qui concernait le père de Germaine.

Dans la rue, Lombard faillit éclater de rire :

— Ah ! pauvre petit ! Comme je le tiens ! Comme je vous tiens tous !

Il sortit un carnet de sa poche, consulta des adresses :

— Eh oui ! ce serait trop long, trois semaines ! mais je ne vous ferai pas attendre si longtemps ! Voilà déjà beaux jours que le père a dû s'embarquer !...

Il se mit à manger à l'hôtel...

Il y retrouva son ami Etienne Forgest.

Et il ne l'y retrouva pas seul.

Le petit vieux avait un compagnon avec lequel il s'entretenait gaîment.

Après le brusque départ d'Antonio Lopez, Forgest était resté pendant quelques minutes complètement abasourdi.

Depuis plusieurs jours, il ne comprenait plus rien de ce qui se passait autour de lui.

Il avait encore une confiance absolue en son ami Lopez, et la preuve, c'est qu'il était venu lui annoncer, aussitôt qu'il l'avait apprise, la disparition de Germaine, mais il ne demeurait si le Chilien ne devenait pas un peu fou.

Ses façons d'être l'abasourdissaient et il aurait voulu pouvoir s'expliquer sa conduite.

Quand il eut suffisamment attendu, pour bien se convaincre que Lopez était parti sans lui, il sortit à son tour et regagna la rue du 4-Septembre.

Il n'était pas chez lui depuis cinq minutes, qu'on frappait à la porte.

Il ouvrit et recula de surprise.

— Toi ?

— Moi-même, mon brave et cher Forgest.

— Ah ! mon bon Dubourt, que je suis content de te revoir !

Les deux hommes étaient tombés dans les bras l'un de l'autre et s'embrassaient avec effusion.

— Ah ! ça fait du bien de se retrouver, après dix ans d'absence !

Maintenant le petit vieux n'arrêtait plus : il était remonté et racontait à son ami, qui ne pouvait arriver à placer un mot, tous les incidents qui venaient de se passer.

A plusieurs reprises, Dubourt avait essayé de l'arrêter, mais il avait dû y renoncer.

Voyant qu'il ne pouvait arriver à arrêter ce flux de paroles, l'Américain en avait pris son parti. S'installant dans le fauteuil, il avait résolu de laisser le petit vieux épuiser tout ce qu'il avait à dire et il l'écoutait, souriant aux réparties burlesques dont, selon son habitude, Forgest émaillait son récit.

Si, à ce moment, le petit vieux disparaît, il n'aurait pas été si tranquille, mais il ignorait tout, et bien que Forgest ne passât aucun détail, la confusion des noms que sa prodigieuse mémoire lui apportait ne pouvait guère éclairer le malheureux père.

Enfin Dubourt parvint à faire comprendre à Forgest que tous ces gens-là ne l'intéressaient pas et qu'il avait surtout grande hâte de voir Antonio.

— Que ne le disais-tu, mon cher Dubourt. Et ils étaient partis au Continental.

Quand ils arrivèrent à l'hôtel, le Chilien n'était pas encore rentré. Ils s'installèrent dans le salon de lecture et le petit vieux reprit son sempiternel bavardage.

— Mais oui, mon cher ami, mais oui, il l'a retrouvée ; il m'avait entendu, hier soir, à le télégraphier la bonne nouvelle. Ah ! que je suis content ! Ah ! que je suis heureux ! Pense donc ! Mets-toi à ma place ; voilà douze ans que j'attends ça !

— Alors, tu l'as vue ?

— Non.

— Et tu es sûr qu'il l'a retrouvée ?

— Mais certainement.

« Ah ! le voici !

Et, se précipitant sur le faux Chilien qui rentrait :

— Arrivez donc ! Plus vite que ça ! Notre commanditaire pour les mines est là, et il veut signer lui-même.

Lombard se découvrit devant le commanditaire, et, serrant la main que ce dernier lui tendait :

— Je ne vous attendais que pour demain, monsieur Dubourt !

— Comment ! comment ! s'effara le petit vieux. Mon pr